



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

----

Commune de WINNEZEELE

## **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

La SCEA WEXSTEEN - siège social : 920, route de Bergues 59670 WINNEZEELE - a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation environnementale unique pour l'agrandissement d'un élevage avicole de 90750 emplacements et la construction de 2 nouveaux bâtiments agricoles à **WINNEZEELE**.

**2111 1.** : Volailles, gibier à plume

**3660-a** : Élevage intensif de volailles ou de porcs

Cette enquête publique s'inscrit dans la continuité de l'étude d'impact du 19 décembre 2017 et de l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale des Hauts-de-France du 27 mars 2018 et des éléments de réponse à cet avis émis le 11 juillet 2018.

L'enquête publique se déroulera dans la commune de **WINNEZEELE du 27 août 2018 au 28 septembre 2018 inclus**. L'ouverture de cette enquête publique sera également annoncée dans les communes de HERZEELE, HOUTKERQUE, OUDEZEELE, STEENVOORDE et dans la commune de WATOU (commune belge) incluses dans le rayon d'affichage de trois kilomètres autour des limites de l'exploitation envisagée.

L'épandage se fera sur les communes HERZEELE, HOUTKERQUE, OUDEZEELE, QUAEDYPRE, RUBROUCK, STEENVOORDE, TERDEGHEM, WEST-CAPPEL et WINNEZEELE.

Monsieur Jean-Charles THIEULLET, commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairie de **WINNEZEELE** au lieu de consultation du dossier les : **lundi 27 août 2018 de 9h à 12h, mercredi 5 septembre 2018 de 9h à 12h, samedi 15 septembre 2018 de 9h à 12h et vendredi 28 septembre 2018 de de 9h à 12h**.

Le dossier d'enquête publique papier sera disponible aux heures d'ouverture de la mairie de WINNEZEELE, et à la préfecture du Nord pendant toute la durée de l'enquête. Une version numérique du dossier sera disponible sur le site internet des services de l'Etat dans le Nord (([www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr) - consultations et enquêtes publiques - installations classées pour la protection de l'environnement – Autres ICPE : agricoles, industrielles, etc – Autorisations).

Un poste informatique sera également à la disposition du public afin de consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord – 12 rue Jean Sans Peur – LILLE.

Les observations et les propositions écrites et orales seront consignées dans le registre ouvert à cet effet en mairie de WINNEZEELE, ou pourront être exprimées par internet à l'adresse suivante : [pref-installations-classees@nord.gouv.fr](mailto:pref-installations-classees@nord.gouv.fr).

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord et dans les mairies de HERZEELE, HOUTKERQUE, OUDEZEELE, QUAEDYPRE, RUBROUCK, STEENVOORDE, TERDEGHEM, WEST-CAPPEL et WINNEZEELE pendant une durée d'un an, à compter de la clôture de l'enquête.

A l'issue de cette phase d'enquête, le préfet de département prendra une décision d'autorisation ou de refus d'exploitation.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de Ressources & Développement - Tél. : 03. 28.40.81.19 - [contact@ressources-et-developpement.com](mailto:contact@ressources-et-developpement.com)